

Une organisation de soutien pour assurer le transfer de connaissance du cadastre RDPPF

Autor(en): **Käser, Christoph**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 21

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-871487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une organisation de soutien pour assurer le transfert de connaissances du cadastre RDPPF

Le transfert de connaissances des cantons pilotes vers les cantons de la seconde étape est primordial pour une introduction réussie du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dans les délais impartis. La coordination et l'échange d'informations entre les acteurs impliqués (fédéraux et cantonaux) sont garantis durant l'introduction du cadastre RDPPF grâce à l'instauration d'une organisation de soutien.

Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) sera introduit sur l'intégralité du territoire suisse à la fin de l'année 2019. Durant la première étape (entre 2012 et 2015), les cantons pilotes et les services fédéraux compétents se sont régulièrement rencontrés dans le cadre d'ateliers de travail (workshops) afin d'échanger leurs expériences et de partager leurs résultats. En 2015 s'est alors posée la question de savoir comment communiquer les connaissances acquises et adresser les recommandations nécessaires aux cantons de la seconde étape. Plusieurs voies ont été explorées: des études ont été menées (telles que le rapport d'INFRAS¹) et le rapport sur l'expérience acquise durant la première étape a été élaboré². Les membres du personnel des cantons de la seconde étape ont par ailleurs été nombreux à solliciter ceux des cantons pilotes afin de profiter de leur expérience. C'est pour assurer une coordination et un échange d'informations appropriés entre la Confédération et les cantons ainsi qu'entre les cantons eux-mêmes qu'une organisation de soutien a finalement été instituée en septembre 2015.

L'organisation de soutien (cf. figure) comprend l'«Echange d'expériences Confédération – cantons pilotes» (auparavant appelé groupe de travail de la pre-

mière étape), conduit par la Direction fédérale des mensurations cadastrales (D+M), ainsi que les trois groupes de soutien «Ouest», «Centre» et «Est», chacun ayant un canton pilote à sa tête. Ces groupes fournissent une assistance optimale à l'introduction et doivent aider à empêcher des erreurs au niveau du développement. En outre, le cadastre RDPPF peut ainsi être intégré aisément dans la stratégie de cyberadministration (E-Government) de la Confédération.

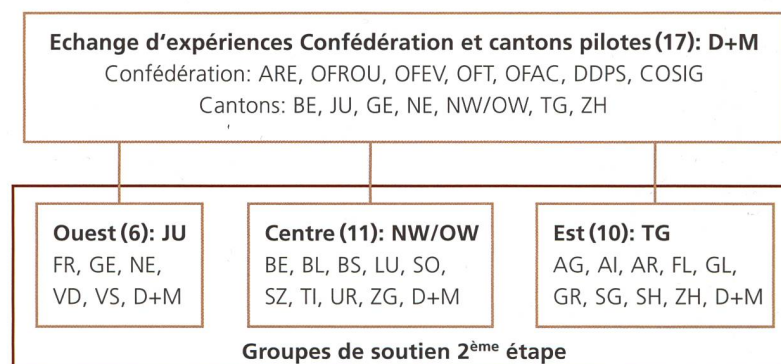
Composition des différents organes de l'organisation de soutien

L'organisation de soutien du cadastre RDPPF se présente comme suit:

• Groupe de travail «Echange d'expériences Confédération – cantons pilotes»

Le groupe de travail mis en place jusqu'alors par la Confédération pour les cantons pilotes a fait toutes ses preuves et est reconduit sous une nouvelle dénomination, celle d'«Echange d'expériences Confédération – cantons pilotes». Son but est de permettre aux groupes de soutien d'échanger entre eux et de se coordonner au niveau des résultats obtenus, des expériences acquises et des défis à relever. Il vise aussi à permettre, en cas de

Figure: vue d'ensemble de l'organisation de soutien



¹ Rapport final «Analyse et comparaison des organisations et des solutions techniques retenues par les cantons pour le cadastre RDPPF», cf. www.cadastre.ch/rdppf → Introduction du cadastre RDPPF

² Cadastre RDPPF – Rapport sur l'expérience acquise durant la première étape (2012–2015), cf. www.cadastre.ch/rdppf → Introduction du cadastre RDPPF

besoin, l'élaboration puis la publication de prescriptions correspondantes, avec le concours des services fédéraux et des experts externes.

- Direction: swisstopo/D+M: Christoph Käser
Tenue du procès-verbal: swisstopo/D+M: Isabelle Rey
- Services fédéraux:
 - Office fédéral du développement territorial ARE: Yves Maurer
 - Office fédéral des routes OFROU: Rolf Mühlemann
 - Office fédéral de l'environnement OFEV: Thomas Klingl
 - Office fédéral des transports OFT: Fredi Dällenbach
 - Office fédéral de l'aviation civile OFAC: Pascal Imoberdorf
 - Département de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS: Claus Walcher
 - swisstopo/COSIG: Rolf Zürcher
- Cantons:
 - BE: Francesco Siragusa
 - JU: Marc Iskandar
 - GE: Laurent Niggeler
 - NE: Florian Spicher
 - NW/OW: Fredy Studer
 - TG: Jürg Hotz
 - ZH: Jakob Günthardt

• Groupes de soutien «Ouest», «Centre» et «Est»

L'échange d'expériences entre les acteurs de la première et de la seconde étape s'effectue principalement au travers de trois groupes de soutien «Ouest», «Centre» et «Est». Chacun d'entre eux est placé sous la direction d'un canton pilote.

Groupe de soutien «Ouest»

- Direction et tenue du procès-verbal: JU: Marc Iskandar
- Cantons:
 - FR: Remo Durisch
 - GE: Laurent Niggeler
 - NE: Florian Spicher
 - VD: Philippe Latty
 - VS: Rainer Oggier
- Service fédéral: swisstopo/D+M: Isabelle Rey

Groupe de soutien «Centre»

- Direction: NW/OW: Fredy Studer
Tenue du procès-verbal: NW/OW: Marco Dellenbach
- Cantons:
 - BE: Cornelia Nussberger
 - BL: Jean-Marc Buttlinger
 - BS: Adrian Moser

- LU: Stefanie Hinn
- SO: Cédric Möri
- SZ: Gabriella Zanetti
- TI: Sebastian Büttler
- UR: Bastian Graeff
- ZG: Urs Mäder
- Service fédéral: swisstopo/D+M: Isabelle Rey

Groupe de soutien «Est»

- Direction: TG: Jürg Hotz
Tenue du procès-verbal: ZH: Jakob Günthardt
- Cantons:
 - AG: Christian Gamma
 - AI: Bruno Inauen
 - AR: Urban Keller
 - GL: Peter Staub
 - GR: Donat Rischatsch
 - SG: Patrick Fäh
 - SH: Romedi Filli
- Principauté du Liechtenstein: Peter Jehle
- Service fédéral: swisstopo/D+M: Isabelle Rey

Information

C'est en collaboration avec la CCGEO et Cadastre-Suisse que la Direction fédérale des mensurations cadastrales organise une journée d'information tous les ans. Des informations y sont échangées entre les cantons et il y est rendu compte des expériences acquises ainsi que des enseignements récemment tirés, de sorte que les connaissances de tous les services impliqués sont ainsi mises à niveau. Le lecteur voudra bien se reporter à ce sujet à la préannonce de la manifestation d'information sur le cadastre RDPPF 2016 figurant à la page 23.

Christoph Käser
Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch